

Faire avancer la transition écologique AVEC LES OBLIGATIONS DURABLES

ENTRETIEN AVEC EUGEN BILLER, GÉRANT DU FONDS ODDO BHF GLOBAL TARGET GREEN 2028, ODDO BHF AM GMBH
OCTOBRE 2023

POURQUOI AVOIR LANCÉ ODDO BHF GLOBAL TARGET GREEN 2028, UN FONDS À ÉCHÉANCE FIXE QUI INVESTIT MAJORITAIREMENT DANS DES OBLIGATIONS VERTES ?

La transition nécessaire à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris implique d'immenses investissements dans les décennies à venir. Les obligations par leur capacité de financement ont un grand rôle à jouer. Le marché encore jeune des obligations durables en euro, qui englobe les obligations vertes, sociales et durables, a connu une croissance importante ces dernières années avec aujourd'hui près de 1400 milliards d'euros d'obligations émises. Cette évolution a de quoi réjouir les investisseurs. En effet, la liquidité du marché, grâce un nombre croissant d'émetteurs, s'améliore tout en offrant plus de choix. Et grâce à la hausse des taux d'intérêt, nous pensons que cela crée aujourd'hui de réelles opportunités pour composer un portefeuille potentiellement attractif pour un fonds à échéance fixe.

EN QUOI LES OBLIGATIONS DURABLES SE DISTINGUENT-ELLES DE LEURS HOMOLOGUES TRADITIONNELLES ?

Les obligations durables partagent de nombreuses caractéristiques avec les obligations classiques du même émetteur : elles affichent par exemple une notation semblable et peuvent, selon leur structure, présenter différentes échéances. Mais elle se distinguent sur un point : les capitaux levés doivent exclusivement servir à financer des projets environnementaux ou sociaux appropriés. Pour les obligations durables, il existe déjà un cadre réglementaire international : les principes des obligations vertes « Green Bonds Principles » de

l'ICMA, qui servent de cadre pour sélectionner des projets appropriés et rendre compte en toute transparence de l'utilisation des capitaux levés. Depuis, l'UE a également adopté une première série de règles légales pour cette classe d'actifs en plein essor, et entend en faire une norme mondiale.

POURRIEZ-VOUS CITER QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE FINANCÉS PAR DES OBLIGATIONS VERTES OU SOCIALES ?

Il peut s'agir par exemple d'investissements dans des énergies renouvelables ou de mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique. On peut également citer l'utilisation durable des sols ou des projets qui contribuent à préserver la biodiversité. Les financements peuvent aussi couvrir la construction de bâtiments écologiques ainsi que les produits, technologies de production et processus adaptés à l'économie circulaire. Voici deux exemples concrets : dans le fonds lancé il y a peu, nous avons participé à une nouvelle émission d'Amprion, gestionnaire d'un réseau de transport d'électricité. L'entreprise prévoit d'investir près de 22 milliards d'euros dans son réseau dans les cinq prochaines années afin de rendre les conduites et les câbles compatibles avec la transition vers les énergies renouvelables. Un autre exemple d'obligation sociale nous vient de France où un groupe bancaire mutualiste a émis une obligation qui vise à aider les personnes à faibles revenus à acquérir leur logement, construire ou rénover des écoles, ou encore cofinancer des établissements de santé. Cette obligation favorise ainsi la cohésion sociale.

Aucune des sociétés mentionnées ne constitue une recommandation d'investissement



ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT

LES OBLIGATIONS VERTES NE COMPORTENT-ELLES PAS UN RISQUE DE DÉFAUT PLUS ÉLEVÉ ? CAR FINALEMENT, ELLES INVESTISSENT EN PARTIE DANS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

Dans la mesure où les obligations vertes sont émises par des émetteurs liés à l'Etat comme des banques de développement, ou par des entreprises non cycliques comme les fournisseurs de services aux collectivités, elles affichent potentiellement un profil défensif et donc, en moyenne, une note de crédit plus élevée. Le risque de crédit est donc relativement faible. Malgré tout, comme pour toutes les autres catégories d'obligations, une analyse approfondie du risque de crédit est essentielle dans la sélection afin de s'assurer que les risques éventuels sont répercutés de manière appropriée dans le prix et de pouvoir identifier rapidement la dégradation du risque de crédit. Dans notre fonds, les obligations n'intègrent le portefeuille qu'après avoir analysé d'une part la stratégie durable des émetteurs et d'autre part leurs ratios financiers fondamentaux. Par ailleurs, nous restons en contact régulier avec les émetteurs durant la durée de l'obligation afin d'identifier rapidement les risques.

QUEL INTÉRÊT Y A-T-IL DONC À INVESTIR DANS DES OBLIGATIONS VERTES VIA UN FONDS À ÉCHÉANCE FIXE ?

Grâce aux fonds obligataires à échéance fixe, les investisseurs bénéficient non seulement de la diversification que procure un portefeuille d'obligations et de la sélection active des titres, mais également des caractéristiques propres à une obligation individuelle, à savoir la volatilité et le risque de défaut des titres qui diminuent avec l'échéance résiduelle. Les fonds à échéance fixe offrent donc aux investisseurs une meilleure visibilité du rendement cible attendu. Ils se caractérisent notamment par un profil qui devient de plus en plus défensif au fil du temps dans la mesure où les risques de défaut, de taux et la volatilité diminuent à mesure que l'échéance des obligations en portefeuille approche, bien que cela ne soit pas une garantie de rendement. Ce n'est généralement pas le cas des fonds obligataires traditionnels benchmarkés, puisque le gérant de portefeuille réinvestit les obligations qui arrivent à échéance dans des titres à échéances plus lointaines afin de maintenir équivalent le niveau de duration du portefeuille. Enfin, le dernier atout du fonds réside dans la destination et la transparence élevée concernant l'utilisation des capitaux investis. Il ne faut cependant pas oublier que le fonds ODDO BHF Global Target Green 2028 présente un risque de perte en capital, un risque de taux et un risque de crédit.

Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de ODDO BHF AM SAS.

ODDO BHF AM est la branche de gestion d'actifs du Groupe ODDO BHF. Elle est la marque commune des quatre sociétés de gestion juridiquement distinctes ODDO BHF AM SAS (France), ODDO BHF AM GmbH (Allemagne), ODDO BHF AM Lux (Luxembourg) et METROPOLE GESTION (France). Ce document, à caractère promotionnel, est établi par ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS et est à usage exclusif des clients catégorisés professionnels (Directive MIF). Il ne peut être distribué dans le grand public. L'investisseur est informé que la stratégie présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. La valeur de l'investissement dans cette stratégie peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication de document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle d'ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS.